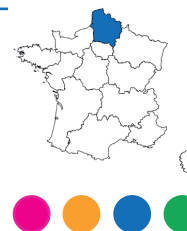


Etudes et analyses - Fiche agricole

n°19 - février 2018



Le Scot de la communauté d'agglomération du Pays de Laon



Le territoire du Scot du Pays de Laon comprend :

- la Communauté de l'Agglomération du Pays de Laon

Soit : 38 communes

Le territoire agricole

	Nbre d'exploitations		SAU cultivée		SAU moy	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Scot	130	94	14 620	14 439	112,5	153,6
Département de l'Aisne	5 969	4 964	497 639	493 330	83,4	99,4

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Au total, 38 communes couvrent l'ensemble du périmètre du Scot, soit un bassin de vie de près de 44 000 habitants et une surface de 306 km².

Pour les petites régions agricoles «Soissonnais-Valois», le prix des terres et prés libres non bâtis est de l'ordre de 6 820 € en 2016 (prix moyens triennaux en € courants/an). L'évolution 2016/2015 est de 2% (pour le département de l'Aisne : 8 880 € et une évolution de -1%).

Pour le Saint Quentinnois-Laonnois, Champagne crayeuse, le prix est de l'ordre de 11 380 € avec une évolution de -4%.

Pour les terres et prés loués non bâtis, le cours s'élève à 5 780 € en 2015 pour le Soissonnais-Valois et l'évolution en 2016 est de +1% (6 200 € et +5% pour le département).

Pour le St Quentinnois-Laonnois, il s'élève à 6 490 € avec une évolution de +6%. (Source : SAFER - SSP - Terres d'Europe - Scafr).

Répartition de la SAU selon le mode de faire valoir (%)

	Terres prises en location auprès de tiers	Terres prises en location auprès des associés	Faire valoir direct	Autres
Scot du Pays de Laon	54 %	27 %	19 %	--

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Exploitations et systèmes de production

La structure juridique des exploitations

	Nbre d'exploit. selon le statut juridique de l'exploitation			
	Individuelle	GAEC	EARL	Autres
Scot	46	2	27	24
en %	46,5	2,0	27,3	24,2
Département de l'Aisne (en %)	56,8	4,9	24,6	13,7

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations selon leur dimension économique

Répartition (en %)	Petites	Moyennes	Grandes
Département de l'Aisne	19,4	20,3	60,3
Territoire du SCOT	20,2	19,2	60,6

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

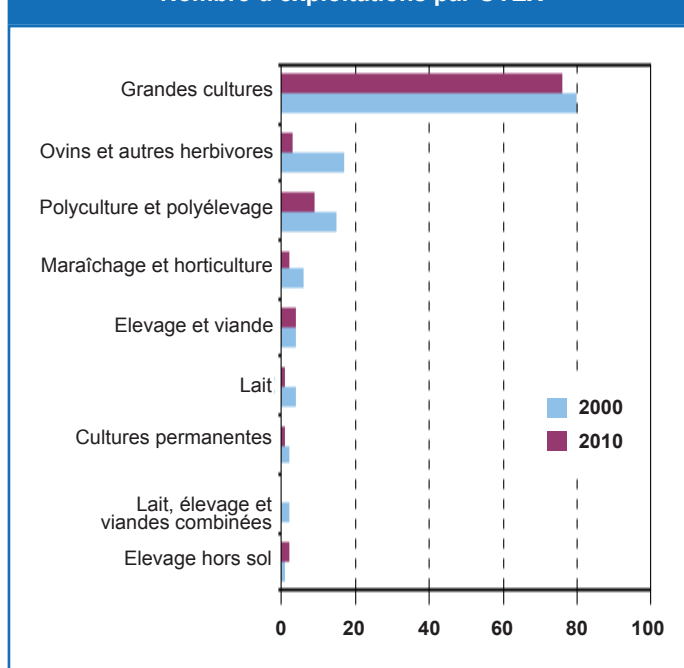
Classées selon leur dimension économique (en fonction de la Production Brute Standard - PBS), 60,6% sont des grandes exploitations (PBS supérieure à 100 000 euros). Ce taux est semblable à la moyenne départementale.

Répartition et évolution des exploitations selon leur OTEX (%)

	Territoire du Scot du Pays de Laon			Département de l'Aisne		
	Pourcentage		Evol. 2010/2000	Pourcentage		Evol. 2010/2000
	2000	2010	2000	2000	2010	2000
Exploitations de grandes cultures	61,1	76,8	-5,0	42,8	51,3	-0,1
Exploitations de polyculture - polyélevage	11,5	9,1	-40,0	13,6	9,5	-41,4
Exploitations de bovins lait	3,1	1,0	-75,0	12,2	8,7	-40,9
Exploitations d'élevage et viande	3,1	4,0	0,0	5,2	4,7	-25,5
Exploitations mixtes	1,5	0,0	-100,0	2,3	1,8	-33,8
Exploitations d'ovins et autres herbivores	13,0	3,0	-82,4	7,5	4,8	-47,0
Exploitations d'élevage hors sol	0,8	2,0	100,0	2,5	1,6	-45,3
Exploitations de maraîchage et d'horticulture	4,6	2,0	-66,7	1,6	1,3	-31,3

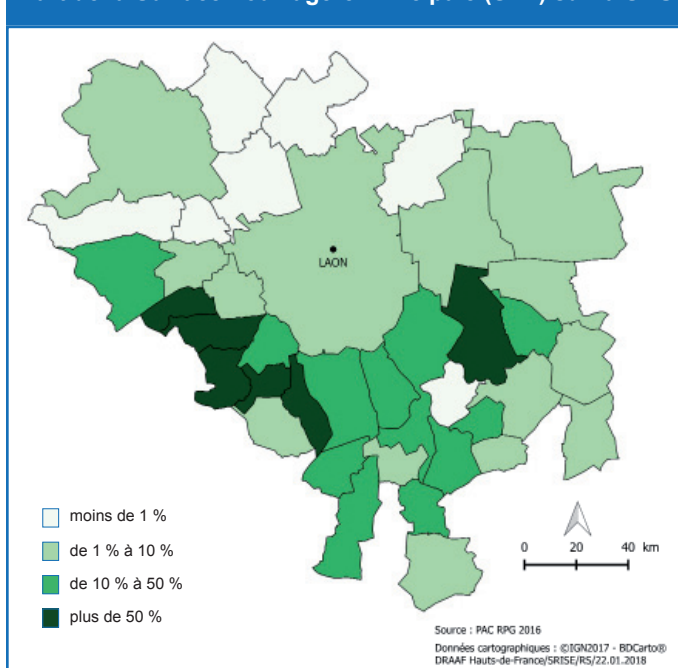
Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Nombre d'exploitations par OTEX



Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Part de la Surface Fourragère Principale (SFP) sur la SAU



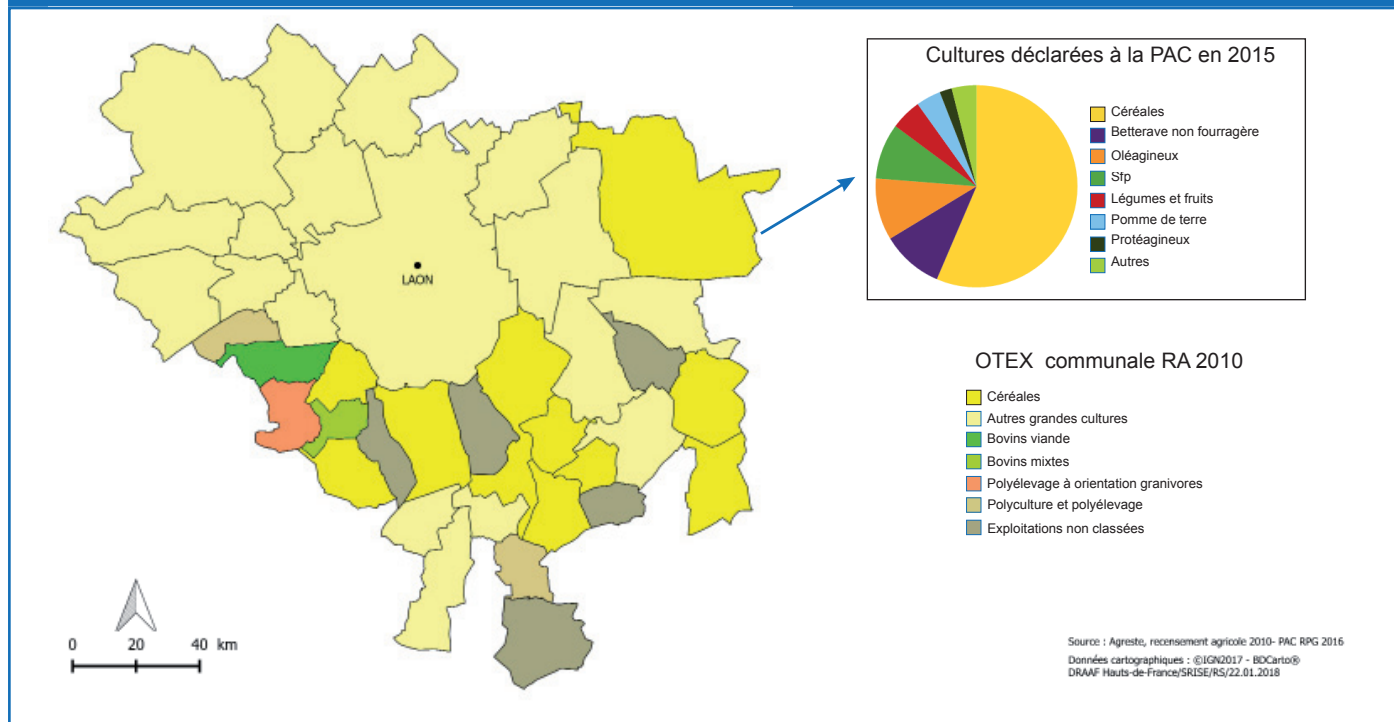
Typologie de cultures

Répartition et évolution des cultures

	Nombre d'exploitations			Surface Agricole Utilisée			Part département (%)
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol. (%)	en 2000 (ha)	en 2010 (ha)	Evol. (%)	
Terres labourables	107	88	-17,8	13 381,1	13 450,3	0,5	3,2
Céréales	103	84	-18,4	7 366,6	7 966,2	8,1	3,3
Blé tendre	96	79	-17,7	4 880,1	4 953,1	1,5	2,8
Oléagineux	38	52	36,8	512,8	1 112,0	116,9	2,4
Protéagineux	58	49	-15,5	876,6	715,4	-18,4	2,5
Betteraves industrielles	83	47	-43,4	2 441,8	1 534,8	-37,1	2,6
Pommes de terre demi-saison, conservation	21	21	0,0	363,9	377,3	3,7	10,1
Surfaces toujours en herbe	83	50	-39,8	1 231,1	977,8	-20,6	1,4
Fourrages et STH	87	52	-40,2	1 404,7	1 179,1	-16,1	1,4

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Répartition des cultures sur le territoire



Cheptel

Elevage en nombre d'exploitations et de têtes

	Nombre d'exploitations				Nombre de têtes			
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol.(%)	% dép.	en 2000	en 2010	Evol.(%)	% dép.
Vaches laitières	13	s	-84,6	0,3	271	112	-58,7	0,3
Vaches à viande	28	22	-21,4	2,1	949	939	-1,1	3,0
Equidés	28	3	-89,3	0,9	73	9	-87,7	3,4
Caprins	4	s	-75,0	2,8	56	39	-30,4	11,0
Ovins	14	s	-85,7	0,5	409	81	-80,2	0,2
Porcins	3	0	-100,0	0,0	13	0	-100,0	0,0
Poules pondeuses d'oeufs de consommation	25	s	-92	0,8	472	225	-52	0,1

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Circuits courts - Diversification - Agriculture biologique

21 exploitations commercialisent en circuits courts en 2010, soit près de 21,2% des exploitations du Scot du Pays de Laon. Cette tendance est supérieure à la moyenne départementale (7,1 %).

Seules 8 exploitations du territoire ont des activités de diversification en 2010, préférentiellement le travail à façon

nécessitant des moyens de production de l'exploitation agricole (pour d'autres exploitations) pour 3 d'entre elles.

91,8 Ha sont en bio d'après les déclarations PAC 2015.

Aucune exploitation était en bio en 2010 alors que le département de l'aisne comptait 46 exploitations pour 1 386 Ha.

Emploi agricole

Répartition des Unités de travail annuel		
Unité de travail annuel	CA du Pays de Laon	Part du territoire dans le département
Chefs et coexploitants	72	1,8
Coexploitants	15	1,7
Conjoints non coexploitants	8	1,3
Autres actifs de la MO familiale	1	0,5
Salariés permanents (hors MO familiale)	52	2,4
Saisonniers, occasionnels	20	2,2
Autres	3	1,8
Total	171	1,9
UTA moyen	1,7	1,8

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition du travail homme-femme, famille - hors famille et tranches d'âge									
	Nombre d'exploitations			Nombre de personnes			Unités de travail annuel (UTA)		
	2000	2010	Evol. %	2000	2010	Evol.%	2000	2010	Evol.%
Chef d'exploitation et co-exploitants	130	94	-27,7	152	127	-16,4	106	87	-17,9
<i>dont Hommes</i>	109	84	-22,9	122	100	-18,0	93	74	-20,4
<i>dont Femmes</i>	29	24	-17,2	30	27	-10,0	13	13	0,0
<i>moins de 40 ans</i>	31	25	-19,4	32	27	-15,6	26	21	-19,2
<i>de 40 ans à 60 ans</i>	91	61	-33,0	97	73	-24,7	69	53	-23,2
<i>60 ans et plus</i>	20	26	30,0	23	27	17,4	11	13	18,2
Salariés permanents hors famille	54	52	-3,7	99		-100,0	91	53	-41,8
<i>dont hommes</i>	52	38	-26,9	91	60	-34,1	87	50	-42,5
<i>dont femmes</i>	8	2	-75,0	8	2	-75,0	4	2	-50,0
<i>moins de 40 ans</i>	34	30	-11,8	42	35	-16,7	39	30	-23,1
<i>de 40 ans ou plus</i>	39	23	-41,0	57	27	-52,6	52	22	-57,7

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Note de lecture : 94 exploitations en 2010 ont un chef d'exploitation et co-exploitants. Parmi ces 94 exploitations, 84 ont au moins un chef d'exploitation homme, 24 ont au moins un chef d'exploitation femme, 14 ont des chefs d'exploitations homme et femme (84+24-94).

Industries Agro-Alimentaires

Fin 2015, (Source INSEE-CLAP), 574 personnes sont employées dans les 16 établissements du Scot de la communauté d'agglomération du pays de Laon. Parmi ceux-ci, figurent :

- la société DAUNAT Picardie à Chambry (entre 150 et 200 salariés) ;

- la société FRUITS ROUGES & CO à Laon (entre 100 et 150 salariés) ;

- la société SODELEG à Athies -sous-Laon (entre 100 et 150 salariés) ;

Installation et succession

Successions envisagées pour les chefs d'exploitation nés en 1960 ou avant	
	CA du Pays de Laon
Non concerné	35
Ne sait pas	19
Reprise par le coexploitant	2
Reprise par membre de la famille qui dirige une autre exploitation	9
Membre de la famille travaillant dans une autre exploitation	9
Membre de la famille ne travaillant pas dans une autre exploitation	14
Successeur dirigeant une autre exploitation	1
Successeur travaillant dans une autre exploitation	0
Successeur ne travaillant pas dans une autre exploitation	0
Total	99

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Définitions

Localisation : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

Géographie : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

Champ des données des recensements agricoles : ensemble des exploitations hors structures collectives.

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

Taille des exploitations (petites, moyennes, grandes) : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

Otex : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale.

Unité de travail annuel : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

Superficie fourragère principale : Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

Unité gros bétail tous aliments (UGBTA) : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



- Directeur Régional : Luc MAURER
- Directeur de publication : Grégory BOINEL
- Rédaction : Pôle Etudes Territoriales
- Composition : Monique LECUT

- Cartographie : Rémi SANTER
- Impression : Srise Hauts-de-France
- © Agreste 2018